

Dossier de rentrée scolaire Année 2025-2026

Madame, Monsieur,

Vous recevez notre habituelle circulaire de rentrée. Elle est à lire à tête reposée et **à conserver pour pouvoir la consulter toute l'année**. Vous prendrez soin, le moment venu, de remplir tous les documents joints qui nous seront nécessaires à la rentrée : ces documents sont obligatoires.

Certaines familles nouvelles rejoindront l'école Saint Louis de Gonzague en septembre. Je leur souhaite de se sentir bien accueillies, au sein de la communauté éducative de l'école Saint Louis de Gonzague.

Pour ma part, je quitte l'établissement après sept années riches de nombreuses expériences : des projets pédagogiques nombreux, variés et dynamiques, portés par une équipe très investie et des parents d'élèves engagés pour l'école et les enfants ; des investissements immobiliers également importants et nécessaires, grâce à une association OGEC, très compétente ; des années denses traversées par des crises sanitaires et économiques ; et surtout pour moi, la rencontre d'environ 750 enfants (j'ai compté !!!) avec des personnalités et des histoires si différentes, c'est tellement enrichissant !!!

Je vais désormais découvrir un nouvel établissement dans un autre territoire en France et une autre institution. Et c'est avec cette expérience Ancennienne que je vais pouvoir m'y engager.

Je vous dis au revoir et vous souhaite à toutes et tous un très bon été et de belles vacances.

Nathanaël Gouraud

Horaires

La rentrée scolaire est fixée au : **lundi 1^{er} septembre 2025 à 8H45**

- ❖ Rappel des horaires de l'école applicables à tous les élèves (maternelle et primaire) :

8 h 45 – 12h00 et 13h45 – 16h45

(les portes sont ouvertes à partir de 8h35 et 13h35)

En dehors de ces horaires, pour des raisons de sécurité, votre enfant ne doit pas entrer sur la cour (sauf garderie du matin).

L'accueil

- ❖ L'entrée : Le portail est ouvert à partir de **8h35** le matin et **13h35** l'après-midi.
 - ***Nous vous demandons d'attendre l'ouverture du portail par le personnel et de ne pas descendre avant (sauf pour accompagner les enfants allant à la garderie le matin).***
 - ***Il est essentiel que les enfants arrivent à l'heure y compris dans les classes de maternelle.***
 - ❖ La sortie : Les parents des enfants du primaire doivent venir chercher **impérativement leur enfant en bas** près de la cour des maternelles (sauf si l'enfant à l'autorisation de rentrer seul).
 - ❖ Le soir, pour des raisons de sécurité, votre enfant resté seul ira systématiquement à la garderie, si personne n'est venu le chercher à 16h45. C'est donc là que vous pourrez le retrouver.
 - ❖ Si un enfant arrive en retard ou sur le temps scolaire (après un rendez-vous, par exemple), pensez à l'accompagner jusque dans sa classe. Certains enfants, même chez les grands, peuvent se perdre ou paniquer et ne plus retrouver la classe (c'est déjà arrivé, ...). Alors, soyons responsables et vigilants !!...
 - ❖ L'accès aux classes n'est pas autorisé en dehors du temps scolaire (avant 8h45 ou après 17h).
 - ❖ D'une manière générale, nous insistons sur la nécessité du respect rigoureux des horaires, le matin le midi ou le soir. C'est important pour l'enfant, la classe et la vie de groupe de ne pas arriver en retard... C'est important pour les enseignants, le personnel - qui ont d'autres tâches après la sortie des élèves – de ne pas être en retard aux heures de sorties. Cela est particulièrement vrai à la fin de la garderie (18h30).
 - ❖ Enfin, pour des raisons d'hygiène et de sécurité, nos amis les chiens ne sont pas autorisés à rentrer dans l'enceinte de l'école (même tenue en laisse).
- ❖ **Vous trouverez ci-joint un contrat de scolarisation. Il formalise les engagements mutuels pris par la famille et l'école. Il vous est demandé de le signer après lecture, et nous remettre un exemplaire.**

Assurance

Pour son année scolaire, chaque enfant se doit d'être couvert par une assurance. L'assurance "individuelle accident corporel" est obligatoire pour toutes activités organisées hors de l'école (visites, sorties, voyages, classes de découvertes ...). Votre contrat 'Responsabilité Civile' ne suffit pas !

L'école est adhérente à la Mutuelle Saint-Christophe. Si vous le désirez, veuillez remplir le bulletin d'adhésion joint et verser la somme de **11.50 €** (chèque à l'ordre de « **OGEC budget pédagogique** »).

Dans le cas contraire, faites parvenir l'attestation fournie par votre assurance mentionnant bien 'Assurance Individuelle Accident'.





Papiers à retourner pour la rentrée

A la rentrée, votre enfant devra avoir dans son cartable, en plus des fournitures demandées par les enseignants des classes concernées :

- | | |
|--|---|
| ☐ la fiche de renseignements <u>mise à jour</u> | ☐ la fiche de contributions scolaires |
| ☐ la fiche d'urgence | ☐ le règlement de la facture des frais pédagogiques |
| ☐ la fiche d'autorisations | ☐ l'attestation ou l'adhésion d'assurance |
| ☐ la fiche d'inscription pour la garderie | ☐ le contrat de scolarisation signé par les 2 parents :
<i>ce document sera transmis à la rentrée cette année</i> |

RESTAURATION SCOLAIRE : Désormais l'inscription peut se faire en ligne sur le site de la mairie (connectez-vous à l'**espace e-services** accessible sur le site de la mairie <https://ancenis-saint-gereon.fr/infos-et-demarches/enfance-et-famille/consultez-les-menus-des-restaurants-scolaires/>). Pour les nouvelles familles, il est préférable de prendre rendez-vous au service enfance jeunesse pour la constitution du dossier d'inscription.

Matinée entretien - nettoyage – petits travaux

Après la période de vacances et de repos, viendra le temps de préparer la rentrée.

A l'école aussi, avant de redémarrer une année, il faut tout remettre en état de fonctionnement afin que tout soit prêt et propre le jour J : nettoyage de classe et de cour, des chéneaux, vérifications diverses et autres petits bricolages. Nous avons besoin de votre aide... **ET NOUS COMPTONS SUR VOUS !**

Nous vous donnons rendez-vous de 9h00 à 12h00 :

Samedi 30 août 2025 : sont attendus tous les parents qui le peuvent.

Samedi 08 novembre 2025 : sont attendus les parents de CE2, CM1, CM2.

Samedi 07 mars 2026 : sont attendus les parents de CP, CE1.

Samedi 06 juin 2026 : sont attendus les parents de PS, MS, GS. Cette dernière matinée sera suivi du traditionnel barbecue offert à tous les parents bénévoles.



Merci, merci, merci !

Bien entendu, vous pouvez participer à toutes les matinées travaux, quel que soit le niveau de classe de votre(vos enfant(s).

Pour faciliter l'organisation, merci de vous inscrire en nous envoyant un mail dès maintenant à l'adresse de l'école: ecolesaintlouis.ancenis@gmail.com

Portes ouvertes - accueil de rentrée

L'équipe enseignante sera à la disposition de **tous les élèves et leur famille**. C'est le moment de prendre contact... d'apporter les premières affaires ou les documents de rentrée...

Vendredi 29 août de 16h00 à 18h00

La rentrée de l'APEL



Le jour de la rentrée,
Le LUNDI 1^{er} septembre 2025 de 8h30 à 10h00
Accueil des familles autour d'un café.
Vous êtes tous les bienvenus.



Vous trouverez dans cette enveloppe un document présentant l'Association de Parents d'élèves ainsi qu'un bulletin d'adhésion. C'est une manière de soutenir la vie de l'école. L'Assemblée générale se tiendra en octobre.

Calendrier scolaire

Vacances scolaires - Année 2024-2025

Toussaint	Noël	Hiver	Printemps	Eté
du vendredi 17 octobre	du vendredi 19 décembre	du vendredi 13 février	du vendredi 10 avril	le vendredi 3 juillet
au lundi 3 novembre	au lundi 5 janvier	au lundi 2 mars	au mardi 27 avril	

Le départ en vacances a lieu après la classe, la reprise des cours le matin des jours indiqués.

* Cette année, le calendrier scolaire prévoit congé pour le pont de l'Ascension : il n'y a donc pas classe le **vendredi 15 mai**. Merci donc d'en prendre déjà note sur vos agendas...

L'équipe enseignante et le personnel

EQUIPE ENSEIGNANTE

<i>Chef d'établissement</i>	<i>En cours de nomination</i>			
Enseignement Spécialisé	Mme Emilie Hollande		CE2 CM1	Mme Julie Ravard
PS MS	Mme Stéphanie Jourdon		CM1 CM2	Mme Alexandra Boutin
GS CP	Mme Céline Voillet		CM2	Mme Agathe Schotté
CE1 CE2	Mme Hélène Delliaux		ULIS	Mme Marylène Bodard

LE PERSONNEL

ASEM :	Mme Alexandra Guilloteau		BCD/informatique	Mme Maud Chemin
	Mme Stéphanie Denis		Agent de service :	Mme Sophie Cottier
AVS ULIS	Mme Florence Charlery		Secrétariat	Mme Christelle Philippeau

Les Associations de Parents d'élèves

OGEC :	Président : Mr Fabien Aillerie		APEL :	Présidente : Mme Claire Aillerie
--------	--------------------------------	--	--------	----------------------------------



Quelques dates à retenir

Vendredi 12 décembre 2025 :	Veillée de Noël
Janvier - février 2025 :	Portes Ouvertes
Dimanche 15 mars 2026 :	Loto
Dimanche 14 ou 21 juin 2026 :	Kermesse

site internet

<https://www.ecoles-privees-ancenis.fr/>

Scannez
et découvrez !



Pour scanner, téléchargez l'app Unitag
gratuite sur unitag.io/app

